

Bilan

Le bilan du conseil syndical est un document essentiel pour informer les copropriétaires des actions menées, des décisions prises et des projets en cours. Voici quelques éléments clés à inclure dans un bilan efficace :



1. **Introduction** : Présentation du contexte et des objectifs du rapport.
2. **Travaux et entretien** : État des lieux des interventions réalisées et des projets à venir.
3. **Gestion financière** : Suivi des dépenses, budget prévisionnel et éventuelles alertes.
4. **Relations avec le syndic** : Évaluation de la collaboration et des points d'amélioration.
5. **Questions et doléances** : Recueil des remarques des copropriétaires.
6. **Propositions et recommandations** : Actions envisagées pour améliorer la gestion de la copropriété.

Un rapport clair et structuré renforce la transparence et facilite la gestion collective. Vous pouvez consulter des ressources pour des conseils détaillés sur la rédaction. Si vous avez besoin d'aide pour rédiger ou structurer un bilan, je suis là pour vous accompagner !